

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2023	6

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 Mars 2023

Nombre de membres

En exercice : 23

Présents : 13

Votants : 19

Le 4 Mars 2023 à 9 H 30

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :

22 Février 2023

Date d'affichage :

22 Février 2023

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, GAILLET Gérard, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUDEC, ALEXANDRE Valérie, LHOMME Louisette, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny

ABSENTS EXCUSES :

Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Madame LHOMME Louisette

Monsieur TRABELSI Daniel qui a donné pouvoir à Madame WILLET Catherine

Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon

Madame BOULE Annie qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur GAILLET Gérard

Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie

ABSENT :

Madame ZITO Josette

Monsieur CAVROS Henri

Madame HAMARD Angèle

Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUDEC Klervi

Date de convocation : 22 Février 2023

Date d'affichage : 22 Février 2023

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de modification du tableau des effectifs, créations et suppression de poste comme indiqué ci-dessous : Il précise que cette modification du tableau des effectifs a été actée en séance officielle du CST qui a émis un favorable

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20230304-2023-06-DE
Date de réception préfecture : 14/03/2023

Le Conseil Municipal à la majorité (1 abstention) adopte la proposition de modification du tableau des effectifs comme suit qui correspond à des ajustements de la qualification des emplois résultants des besoins de service.

Créations :

- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à raison de 35 h par semaine pour le service scolaire (nomination d'un agent par voie d'intégration).
- 1 comptable à temps complet à raison de 35 h par semaine par voie de mutation ou un contractuel sur le grade d'adjoint administratif / adjoint administratif principal ou rédacteur
- 1 adjoint administratif à temps complet à raison de 35 h par semaine pour nommer l'agent d'accueil de la mairie stagiaire fonctionnaire

Suppressions :

- 1 adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet à raison de 35 h par semaine
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à raison de 35 h par semaine (suite nomination d'un agent par la promotion interne)
- 1 adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 h par semaine (suite nomination d'un agent par la promotion interne)

Fait et délibéré, le 4 Mars 2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Dominique SMAGUINE

